

ARTS, LETTRES, LANGUES

Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) Anglais



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Durée
1 an



Composante
SERVICE DE
L'ESPACE
LANGUES

Présentation

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Depuis septembre 2009, une équipe d'enseignants linguistes et un collaborateur technique de l'Université Sorbonne Paris Nord proposent aux étudiants non spécialistes inscrits à l'USPN cette certification de niveau CLES 1 (B1) et CLES 2 (B2) en anglais et espagnol. Cette certification est gratuite.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre Européen Commun de Référence en Langues.

Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les épreuves des trois niveaux de CLES sont organisées sous la forme d'un scénario avec une mise en situation réaliste autour de la thématique retenue pour chaque niveau de CLES.

Toutes les tâches proposées sont donc liées entre elles, les informations repérées lors des phases de compréhension écrite et compréhension orale ayant pour objectif d'alimenter les phases de production (écrite et orale).

Le scénario CLES 1 (durée totale : 2h)

Le scénario CLES 1 est défini comme la simulation d'une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste pouvant être vécue par un étudiant à l'étranger.



1. Compréhension de l'oral : 30 minutes

♦ 2 documents audio et/ou vidéo maximum d'une durée totale n'excédant pas 5 minutes.

♦ 3 écoutes pour chaque document.

2. Compréhension de l'écrit et production écrite : 1 h15

♦ 3 ou 4 documents écrits au maximum n'excédant pas 5 pages de texte.

3. Production orale : 15 minutes

♦ Enregistrement de 2 messages laissés sur un répondeur d'une durée de 2 minutes chacun.

Le scénario CLES 2 (durée totale : 3h)

Le scénario CLES 2 est défini comme la simulation d'une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste autour d'une thématique générale et à partir de documents permettant de dégager une problématique qui conduira à une négociation de la part des candidats. Ils seront ainsi amenés à interagir en vue d'accomplir une tâche commune.

1. Compréhension de l'oral : 30 minutes

♦ 2 ou 3 documents audio et/ou vidéo d'une durée totale n'excédant pas 5 minutes

♦ 3 écoutes pour chaque document.

2. Compréhension de l'écrit et production écrite : 2h15

♦ Rédaction d'une synthèse de 250 à 300 mots à partir des éléments repérés dans les textes.

3. Interaction orale : 10 minutes

♦ 5 pages de texte maximum pour la compréhension écrite. Evaluation en binômes durant laquelle les 2 candidats doivent tenir les rôles qui leur sont fournis et qui les mettent dans une situation de négociation qui devra évoluer pour aboutir à une prise de décision acceptable par les deux parties.

Contacts

Contacts

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

📞 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

📞 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Programme

Organisation

Il existe trois niveaux de CLES.

Le CLES 1 / niveau B1 atteste de la capacité de l'étudiant à s'insérer dans un programme d'études dans une université européenne. Les tâches proposées s'articulent autour d'un scénario général et réaliste. Elles prennent appui sur des sujets ou des thèmes pertinents pour les études universitaires. La durée totale des épreuves est de 2 heures et les consignes sont rédigées en français.

Compétences évaluées :

* Compréhension écrite/orale : le candidat doit faire la preuve qu'il est capable de lire et comprendre des documents pertinents pour la "vie universitaire".

* Production écrite/orale : le candidat doit être capable de produire un message simple écrit/oral dans le cadre de situations pertinentes pour la vie universitaire, par exemple en production écrite il est capable de rédiger un document courant nécessaire aux études universitaires (lettre, message électronique, ...). À l'oral, il montre qu'il est capable de produire un message oral court dans un contexte pertinent pour les études universitaires.

En CLES 2 / B2, les consignes sont en langue étrangère et la durée de l'épreuve est de 3 h.

Cinq compétences sont testées. Les quatre compétences du CLES 1 auxquelles s'ajoute l'interaction orale. Deux candidats, voire trois, échangent dans la langue sur un sujet imposé pendant dix minutes.

En CLES 3 / C1, les consignes sont en langue étrangère et la durée de l'épreuve est de 4h20.

Un étudiant peut passer un niveau de CLES par année universitaire et par langue. Par exemple, si un étudiant passe un CLES 1 anglais et échoue, il ne peut se représenter la même année universitaire. En revanche, il peut passer un CLES 1, 2 ou 3 dans une autre langue.



Un certificat attestant de la réussite aux épreuves de CLES sera remis aux candidats.